

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 3 SEPTEMBRE 2018**

Les membres du conseil municipal sont convoqués le 3 Septembre 2018 à 20 heures 30, en séance ordinaire.

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la séance du 9 Juillet 2018,
- acquisition propriété CHIAVERINI,
- informations travaux,
- informations diverses,
- questions diverses.

Le Temple, le 27 Aout 2018

Le Maire,



Les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire le 3 Septembre 2018 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc, Maire.

Présents : Mrs MARTIN Stéphane, BIESSE Jean-Pierre, MAURIN Jean-Jacques, ROBERT Michel, BEAUBOIS Cédric, CORNE Philippe, CUMERLATO Jean-François, BOS Guillaume, Mmes GASSIAN Bérengère, HALARD Françoise, TULLON Emeline
Absents excusés : Mmes DELUGIN Delphine, NOUETTE-GAULAIN Karine

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUILLET 2018

Le procès-verbal de la séance du 9 Juillet 2018 est adopté à l'unanimité sans observations.

ACQUISITION PROPRIETE CHIAVERINI – DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'estimation du bien appartenant à Monsieur et Madame CHIAVERINI, situé 16, route du Porge à LE TEMPLE par Gironde Ressources pour un montant de 130 000,00 euros.

Il rappelle que le bien était mis à la vente pour un montant de 160 000,00 euros et qu'une déclaration d'intention d'aliéner ce bien a été transmis par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, notaire à Andernos les Bains, le 6 Juillet 2018, reçue le 10 Juillet 2018. Il rappelle également que ce bien fait l'objet d'un emplacement réservé dans le PLU de la commune adopté en 2008.

Après discussion, le conseil municipal, estimant que cette propriété mitoyenne avec la mairie et la ludobibliothèque en cours de construction, peut permettre de réaliser des aménagements nécessaires au bon fonctionnement des services publics, décide d'acquérir ce bien et de faire une proposition d'achat conforme à l'estimation de Gironde Ressources soit 130 000,00 euros et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires avec 11 voix pour et 1 abstention (Monsieur MAURIN Jean-Jacques).

INFORMATIONS TRAVAUX

- Aménagement de sécurité RD 107 et aire de covoiturage : suite à l'appel d'offres, 3 entreprises ont répondu :

- entreprise PEPERIOT : 105 350,00 euros HT soit 126 420,00 euros TTC,
- entreprise CAP TP : 117 520,00 euros HT soit 141 024,00 euros TTC,
- entreprise EIFFAGE : 122 450,00 euros HT soit 146 940,00 euros TTC.

Après analyse des offres, les travaux ont été adjugés à l'entreprise PEPERIOT. Le début des travaux est fixé au 17 Septembre 2018.

- Route de Targon : les travaux seront réalisés par l'entreprise PEPERIOT. Le début des travaux est fixé au 17 Septembre 2018.

- Nettoyage du terrain communal situé à Clot-Arriou : le nettoyage du terrain a été réalisé. Ce terrain est mis à disposition du centre équestre « Les sabots du Temple ».

- Ludobibliothèque : les travaux de toiture ont été réalisés.

- Skate-park : la chape devra être faite en ciment et non en enrobé. Le budget prévisionnel est de 8 000,00 euros. Il propose la réalisation d'une chape entre 120 et 150 m², surface nécessaire en fonction des éléments actuellement en notre possession. Il convient de penser à l'emplacement dans l'éventualité où une extension serait à réaliser.

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA LUDOBIOTHEQUE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement intérieur de la ludobibliothèque et demande au conseil municipal de le valider. Le conseil municipal émet un avis favorable.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de faire part de leurs observations concernant le DOO, une réunion ayant lieu le 4 Septembre 2018.

Madame TULLON informe le conseil municipal que l'Association des Amis de l'Ecole de la Lebade organise le 22 Septembre 2018 une course pédestre et fait appel à des bénévoles pour le balisage des parcours. Elle communique le programme de la journée (buvette, grillade, tournoi de foot).

Madame HALARD donne le compte-rendu du séjour organisé à Paris avec le Conseil Municipal des Jeunes.



A collection of handwritten signatures in blue and black ink, arranged in three rows. The top row contains three signatures. The middle row contains three signatures, with the middle one being larger and more prominent. The bottom row contains three signatures, with the middle one being the largest and most stylized.